



Mairie de La Selle-en-Luitré

Note de présentation brève et synthétique des comptes administratifs 2021

Conseil municipal du 22.03.2022.

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les articles L2313-1, L3313-1 et L43134 du Code Général des Collectivité Territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Il prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif.

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet www-la-selle-en-luitre.fr

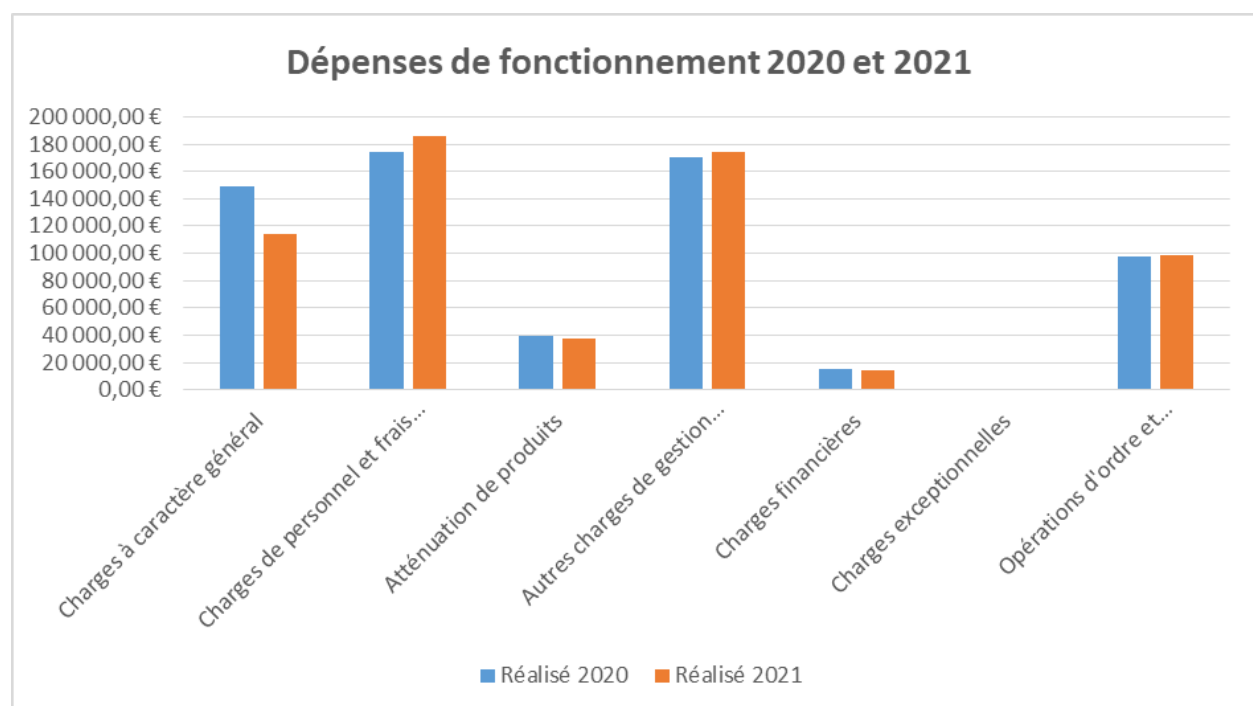
Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année passée au regard du budget qui avait été voté.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement - dépenses

L'année 2021 a généré un résultat brut de fonctionnement de **+ 266 366.55 €**. (180 232.17 € en 2020)
Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 3.40 % soit 21 983.13 € (+ 0.50 % soit 3 206.54 € en 2020)

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evolution 2020/2021
O11	Charges à caractère général	149 127,08 €	114 014,88 €	-23,55%
O12	Charges de personnel et frais assimilés	174 029,31 €	185 554,25 €	6,62%
O14	Atténuation de produits	39 593,00 €	37 737,00 €	-4,69%
65	Autres charges de gestion courante	170 118,47 €	174 042,78 €	2,31%
66	Charges financières	15 314,12 €	14 185,94 €	-7,37%
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	
O42	Opérations d'ordre et amortissements	98 101,00 €	98 765,00 €	0,68%
Total des dépenses de fonctionnement		646 282,98 €	624 299,85 €	-3,40%



Chapitre 011 : Charges à caractère général : 114 014.88 €, - 23.55%

En 2021, la commune a eu l'obligation de passer des dépenses d'ordre important en fonctionnement, en voici une liste non exhaustive :

- Le renouvellement de la vaisselle de la Salle Lancelot a été imputé en fonctionnement pour la somme de 9 326.77€-
- Les travaux de peinture intérieure au logement n°7 le bourg ont été engagés pour la somme 9 772.24 €
- Le remplacement des commandes des cloches a été réalisé pour la somme de 2 845.88 €
- Les dépenses dans le cadre des inondations au printemps 2021 représentent 7 220.88 € en fonctionnement.
- Suite aux travaux d'investissement de l'église en 2019, un nettoyage complet par une entreprise spécialisée a été accompli pour la somme de 4 807.22 €.

En 2022, les dépenses ont été conditionnées. Il n'y a pas de dépenses imprévues particulières. Les d'affranchissement ont baissés de 27% dans la mesure où le contrat a été révisé et aussi, parce que la commune envoie de moins en moins de courriers papiers. Une mise à jour de la protection des données numériques ainsi que des sauvegardes internes et externes ont été mise en place. Les messageries communales ont été transférées en Gmail afin de garantir leurs fonctionnements. La réserve incendie de la résidence Bellevue a été entièrement alimentée en eau pour la somme de 1 450 € correspondant à 779 m3. La dépense « carburants » a augmenté car

cette année a été particulièrement marquée par un ensoleillement et des pluies abondantes, ce qui a entraîné des missions de tailles des végétaux plus nombreuses.

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 185 554.25 €, +6.62 %

Pour 2021, les charges liées au personnel communal prennent en compte un avancement de grade et des avancements d'échelon. Certains agents de la catégorie C ont été revalorisés au 01/04 et au 01/10/2021. Pour faire face à un arrêt maladie d'un agent technique, la commune a recruté un agent contractuel afin d'assurer le service public. Le SOFCAP SOFAXIS assure le remboursement du salaire du titulaire pour la période d'absence au cours du deuxième semestre 2021.

Chapitre 014 : Atténuations de produits : 37 737.00 €, - 4.69%

Ce chapitre est marqué par le prélèvement au titre de la contribution pour le redressement des finances publiques de 7 467 €. La commune qui a une DGF égale à zéro depuis 2017, doit tout même contribuer au redressement des finances publiques via un prélèvement sur les recettes de fiscalité directe : on parle de DGF « négative ». Et aussi, il est important de noter le reversement fiscal au profit de Fougères Agglomération pour la somme de 30 193 €. (32 049 € en 2020). Cela représente 10% des recettes fiscales foncières de la commune.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 174 042.78€, + 2.31 %

Les indemnités des élus étaient provisionnées sur la base de quatre adjoints. Le 20 mai 2021, le conseil municipal a décidé d'augmenter le nombre de ses adjoints de trois à quatre, sans augmenter l'enveloppe globale des indemnités versées aux élus. Une augmentation de 16.34% est constatées sur les versements aux écoles privées et publiques extérieures à la commune. Concernant les dépenses liées aux syndicats, les dépenses ont été plus marquées (+17.68%) auprès du syndicat de voirie Fougères Nord dans le cadre des liaisons douces, du chemin pédestre au LD Vaux, de la passerelle et de clôture de l'école... Concernant les subventions, la commune constate toujours une baisse des sollicitations en terme de voyages scolaires, sport haut niveau, sport extérieur, voyages à l'étranger...Néanmoins, quelques demandes ont été réalisées en fin d'année 2021, ce qui annonce une relance pour 2022.

Chapitre 66 : Charges financières : 14 185.94 €, -7.37 %

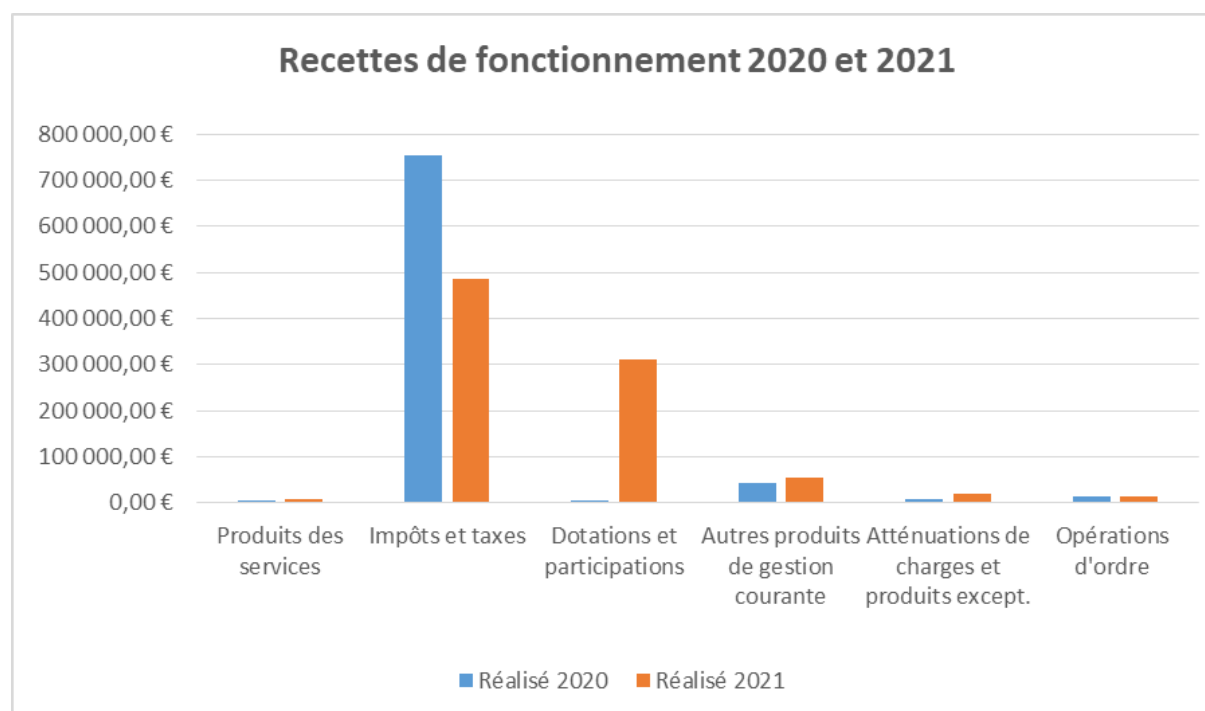
Le montant des intérêts à rembourser baisse annuellement.

En 2020, un deuxième emprunt de 250 000 euros a été contracté auprès du crédit mutuel de Bretagne pour financer une partie des travaux du cimetière c n°2 avec préau d'accueil (taux fixe de 0.42%).

Section de fonctionnement – recettes

Les recettes de fonctionnement ont diminué de +7.76% soit **+ 64 151.25 €** (+2.43% soit – 20 622.88 € en 2020)

Chapitres	Libellé	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Evolution 2020/2021
70	Produits des services	3 718,12 €	6 949,19 €	86,90%
73	Impôts et taxes	753 031,00 €	484 855,00 €	-35,61%
74	Dotations et participations	5 714,73 €	309 571,72 €	5317,08%
75	Autres produits de gestion courante	41 568,99 €	55 463,12 €	33,42%
O13, 76 et 77	Atténuations de charges et produits excep	8 294,31 €	19 639,37 €	136,78%
O42	Opérations d'ordre	14 188,00 €	14 188,00 €	0,00%
Total des recettes de fonctionnement		826 515,15 €	890 666,40 €	7,76%



Chapitre 70 : Produits des services : 6 949.19€, +86.90 %

En 2021, une régularisation de facturation entre budgets Assainissement et Commune a été faite pour la somme de 4 007.24 € (2019 et 2020).

La redevance d'occupation du domaine public est plus faible de -758.05 € par rapport à 2020.

Aucune concession cimetière n'a été titrée cette année.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 484 855.00 €, -35.61%

En 2020, Les assiettes des taxes foncières ont évoluées de façon négative (-5 %) dans la mesure où le marché à bestiaux n'existe plus. Le grand changement de l'année 2021 : le taux de référence 2021 des taux de foncier sur les propriétés bâties TFB correspondent à la somme des taux fonciers bâtis 2020 du département et de la commune, à savoir 34.69% en 2021 (contre 14.79% en 2020) ; Cependant, les bases d'imposition prévisionnelles diminuent de 2 319 048 € en 2020 à 1 579 000 € en 2021 ; Un coefficient correcteur est appliqué afin de maintenir le montant attribué. La différence financière se retrouve imputée au compte 74834 chap 74, Etat des compensations au titre des exonérations foncières.

Les taux d'impositions restent inchangés pour 2020 et cela depuis plusieurs années. La taxe additionnelle aux droits de mutation est nettement supérieure au montant budgété (+ 17 247.00 €). Son calcul prend en compte la population, l'effort fiscal et le montant des dépenses d'équipement.

Chapitre 74 : Dotations et participations : 309 571.72 €, +5317.08%

La collectivité ne perçoit plus de dotation forfaitaire et de dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle depuis l'année 2018. La perte de base de foncier bâti (chapitre 73 impôts et taxes) liée à la baisse de 50% des valeurs locatives des établissements industriels est largement compensée au compte 74834 (+ 12 892.00 €). Le FCTVA est calculé sur les dépenses de fonctionnement N-2 donc ce dernier fluctue suivant les charges imputées au budget (3 455.00 € en 2021). Les dotations ne sont pas les mêmes suivant les projets en cours. Pour cette année, la collectivité a encaissé de 102.00 € de dotations d'élus au titre de la souscription d'un contrat d'assurances relatifs à la protection fonctionnelle. Une dotation Bloc communal a été versée pour la somme de 4 198.00 €. La recette prévue liée au recrutement de l'apprenti a été directement déduite lors de la facturation en dépenses de fonctionnement.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 55 463.12 €, +33.42 %

En 2021, l'année est marquée par la reprise des locations, à savoir +18.31 %. Un remboursement de Total Energie Directe a été réalisé pour la somme de 6 471.60 €, le SDE avait informé la collectivité d'un dysfonctionnement de la facturation.

Chapitre 013 ,76 et 77 : Atténuations de charges et produits exceptionnels : 19 639.37 €, + 136.78 %

En 2020, un remboursement de l'assurance SMACL a été versé à la collectivité dans le cadre d'un sinistre onduleur au sein de la chaufferie (5 852.23 €). La collectivité a reçu le reliquat de versement CEE TPV subvention du Pays de Fougères pour le marché de la salle des fêtes Lancelot pour la somme de 2 992.46 €.

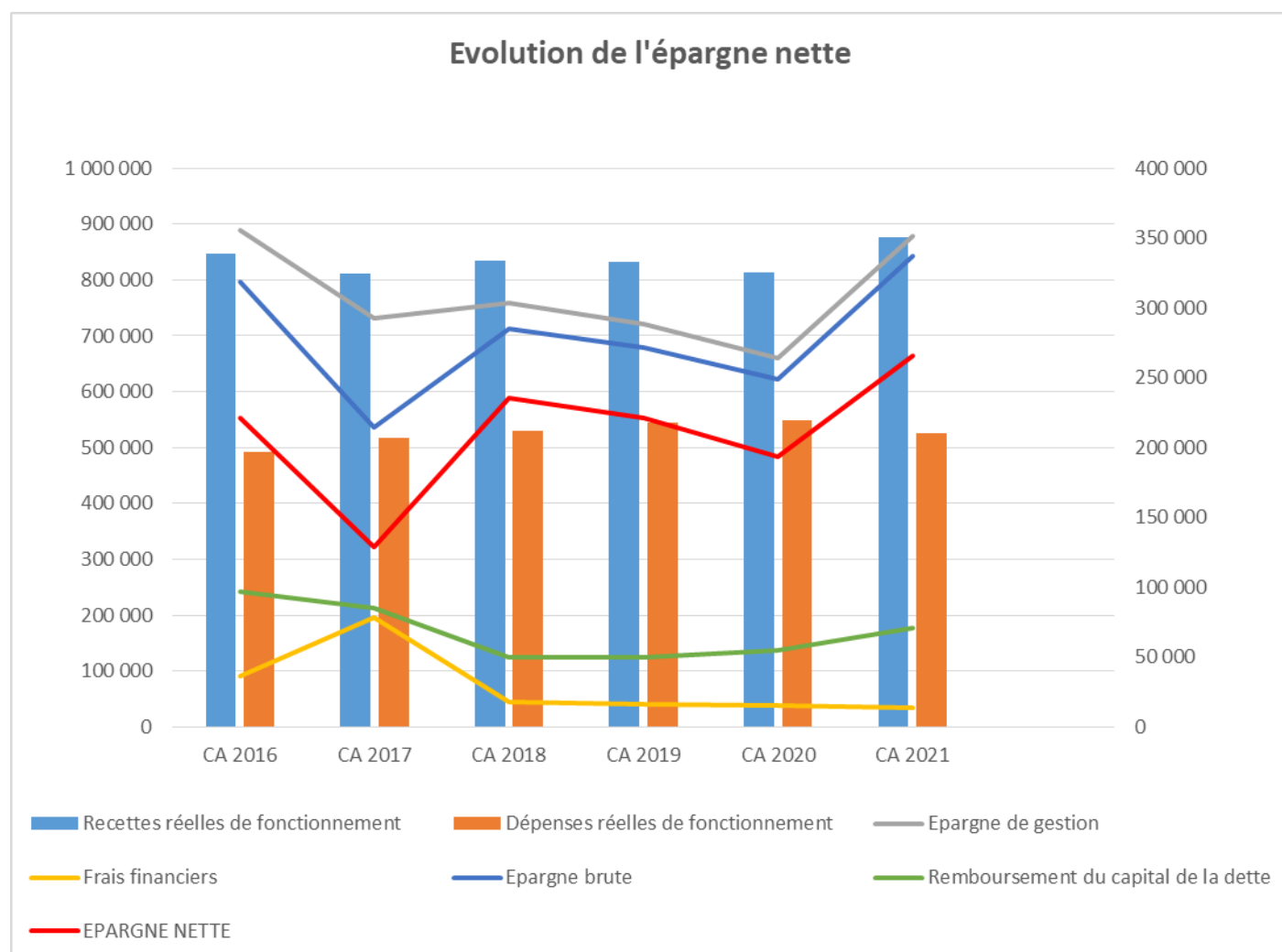
Nombre d'habitants : 632 ; **Population DGF** : 636 habitants

Informations fiscales :

	TFPB	TFPNB
Taux communaux 2021	34.69 %	25.33 %
Taux moyens communaux de 2020 au niveau départemental	41.88 %	47.28 %

Evolution de l'épargne nette (part disponible au financement des dépenses d'équipement) :

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes réelles de fonctionnement	847 756	811 005	834 043	832 950	812 327	876 478
Dépenses réelles de fonctionnement	492 540	518 073	530 663	544 975	548 276	525 535
Epargne de gestion	355 216	292 932	303 380	287 975	264 051	350 943
Frais financiers	36 690	78 621	18 216	16 540	15 314	14 186
Epargne brute	318 526	214 311	285 164	271 435	248737	336 757
Remboursement du capital de la dette	97 350	85 513	50 000	50 000	55 208	70 833
EPARGNE NETTE	221 176	128 798	235 164	221 435	193 529	265 924



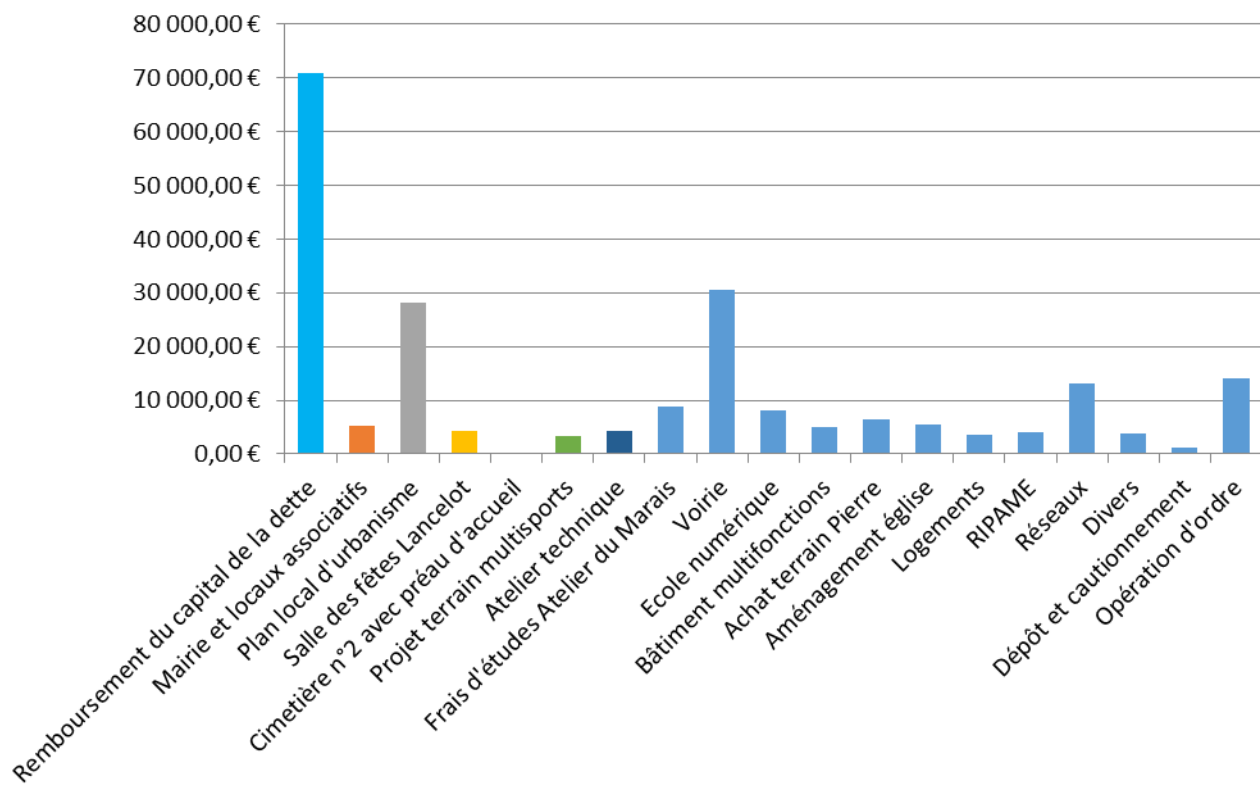
Section d'investissement :

L'année 2021 a généré un résultat brut d'investissement de **- 361 507.30 €** (+486 373.24€ sur 2020)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **+774 650.38 €** (+227 708.10 € sur 2020)

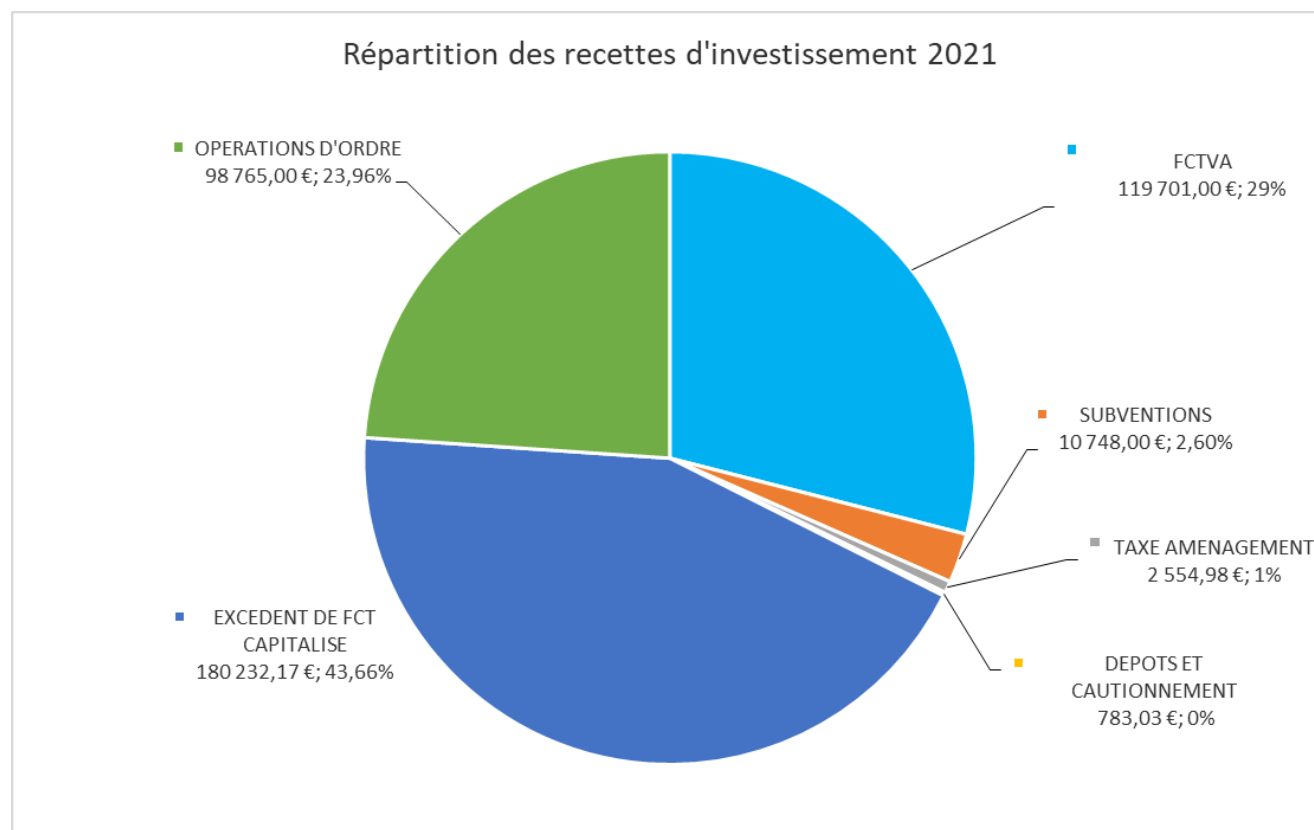
Dépenses d'investissement 2021		
Remboursement du capital de la dette	70 833,32 €	9,14%
Mairie et locaux associatifs	5 218,37 €	0,67%
Plan local d'urbanisme	32 131,09	4,14%
Salle des fêtes Lancelot	4 245,31 €	0,55%
Cimetière n°2 avec préau d'accueil	553 934,73 €	71,51%
Projet terrain multisports	3 220,36 €	0,42%
Atelier technique	4 271,49 €	0,55%
Frais d'études Atelier du Marais	8 928,00 €	1,15%
Voirie	30 538,03 €	3,94%
Ecole numérique	8 097,60 €	1,05%
Bâtiment multifonctions	5 110,47 €	0,66%
Achat terrain Pierre	6 466,00 €	0,83%
Aménagement église	5 551,20 €	0,72%
Logements	3 567,17 €	0,46%
RIPAME	4 115,67 €	0,53%
Réseaux	13 062,57 €	1,69%
Dépôt et cautionnement	1 171,00 €	0,15%
Opération d'ordre	14 188,00 €	1,83%
TOTAL	774 650,38 €	100%

Répartition des dépenses (hors cimetière) d'investissement 2021



Les recettes d'investissement s'élèvent à **+412 784.18 €** (+714 081.34 € sur 2020)

Recettes d'investissement 2021		
FCTVA	119 701,00 €	29,00%
Subventions	10 748,00 €	2,60%
Taxe d'aménagement	2 554,98 €	0,62%
Dépôt et cautionnement versé	783,03 €	0,19%
Excédent de fonctionnement capitalisé	180 232,17 €	43,66%
Opérations d'ordre	98 765,00 €	23,93%
TOTAL	412 784,18 €	100,00%



Subventions :

- Cpte 1321 : Etude restauration de la couverture et de la charpente de l'église M Pacault : 10 127.00 €
- Cpte 1342 : Amendes de Police : 621.00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

L'année 2021 a généré un résultat brut de fonctionnement de 2 443.31€ (- 129.66 € sur 2020) et un résultat brut d'investissement de 8 073.28€ (+8 073.28€ sur 2020).

COMPTE ADMINISTRATIF 2021– BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE COUESNON

L'année 2021 a généré un résultat brut de fonctionnement de 39 605.94 € (+ 180.00 € sur 2020) et un résultat brut d'investissement de -17 357.66€ (0.00 € sur 2020).